

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MARS 2023 À 16 H 00

-----  
Rapport N° 50

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES VILLE APPRENANTE UNESCO  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le dix mars, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Alexis BLONDEAU pouvoir à Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

**Conseiller(e)s excusé(e)s :**

Odile VIGNAL

-----  
*M. DUBREUIL arrive pendant l'intervention de M. le Maire sur la Capitale Européenne de la Culture.*

*Arrivées de M. BRENAS, M. GODARD (fin du pouvoir à Mme FERREIRA de SOUSA) et Mme BERNARD (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL) pendant le diaporama de la question 2. Arrivée de Mme JOSEPH pendant le débat de la question 2 (fin du pouvoir à M. PEYRE). Arrivée de Mme BISMIR avant le vote de la question 3 (pouvoir de M. BLONDEAU). Départ de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 4 (pouvoir à M. le Maire). Départs de M. LANDIVAR (pouvoir à Mme MAXIMI) et Mme GALLAIS (pouvoir à M. EL BAKKALI) pendant le débat de la question n°9bis. Arrivée de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 10 (fin du pouvoir à M. le Maire). Départ de Mme CANALES avant le vote de la question 54 (pouvoir à M. le Maire).*

*M. FAIDY demande une suspension de séance que M. le Maire accorde. Départ de M. ADENOT pendant la suspension de séance. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.*

---

**Rapport N° 50**  
**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES VILLE APPRENANTE UNESCO**

---

### **Zaoum**

L'association Zaoum participe en tant que « lieu apprenant » au réseau UNESCO des villes apprenantes. Reconnu également par l'Agence Régionale de Santé en tant que lieu recevant des personnes en situation de handicap mental, les locaux de l'association sont restés, pour mémoire, ouverts lors de la crise sanitaire en raison de l'importance que revêtent pour les « patients » les activités artistiques proposées.

Ce travail expérimental donne lieu à une participation de l'association aux enseignements de l'École des Beaux-Arts de Bourges (CEPIA), de l'Université Paris 7 ainsi qu'aux travaux de recherches dans le cadre de colloques spécialisés, en France et à l'étranger.

Ces ateliers largement ouverts dans le temps accueillent, en plus des « autodidactes », des publics très divers, dont nombre de participants « inhabituels », qui s'y côtoient : voisins, migrants, jeunes sans diplômes, marginaux, retraités pour des ateliers d'écriture.

Budget de l'action :	30 000 euros
Subvention versée en 2022 :	4 000 euros
Subvention sollicitée :	5 000 euros
Subvention proposée :	5 000 euros

### **Association Participative d'Initiation à la Mécanique Automobile – APIMA**

L' Association APIMA participe en tant que « lieu apprenant » au réseau UNESCO en initiant à la mécanique automobile. Elle offre la possibilité aux apprenants de se former à la constitution et au fonctionnement des moteurs, aux économies d'énergie et à la gestion des déchets dus à l'entretien de leurs véhicules, ainsi qu'au savoir bien vivre ensemble, indispensable car les apprenants sont issus de milieux sociaux et professionnels très variés

Une attention particulière sera portée afin de recevoir un public féminin plus nombreux pour atteindre la mixité Hommes/Femmes.

Budget de l'action :	30 000 euros
Subvention sollicitée :	5 000 euros
Subvention proposée :	5 000 euros

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'approuver la répartition des aides financière accordées aux associations ci-dessus désignées pour un montant global de 10 000 euros.
- d' autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>54</b>	=	48 Conseillers Présents	+	6 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>54</b>	=	<b>Pour : 54</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

